

Ecoles élémentaires
16 600 Magnac-sur-Touvre

Les directeurs
s/c de Monsieur l'Inspecteur de circonscription

Objet : Compte-rendu du premier conseil d'école du mardi 17 octobre 2023

Personnes présentes :

Représentants des parents d'élèves :

Mr Damien Aupy, Mme Bénédicte Barrusaud Taccard, Mme Claire Bourbon, Mme Laura Elkrerarfi, Mme Emilie Haro, Mr Anthony Iaïchouchen, Mme Christelle Krebs, Mme Marie Lavauzelle, Mme Solène Papiou Mme Stéphanie Sarlange, Mme Florence Tardieu

Représentants du conseil municipal :

Mesdames Isabelle Esnault, Catherine Gazeau

Représentante du PEDT :

Madame Séverine Dubois

Les enseignants :

Mesdames Laëtitia Bago, Christelle Dupeux, Stéphanie Julien, Corine Menaut-Charrier, Elodie Pagnoux, Laudine Robin
Monsieur Fernando Guedes

DDEN :

Mr Jean-Pierre Leroux

Personnes excusées :

Monsieur l'Inspecteur de circonscription
Monsieur Nicolas, Maire de la commune
Mesdames Bats, Boucheron, Lenoir, Renard, Varacher

Le conseil d'école s'est réuni le mardi 17 octobre 2023 à 18h.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Présentation des membres et du rôle du conseil, résultats élections
2. Effectifs 2023-2024
3. Règlement intérieur des écoles
4. Bilan financier coopérative scolaire 2022/2023
5. Charte de la laïcité
6. NEFLE : notre école, faisons-la ensemble
7. pHARe : plan de prévention
8. APQ
9. Education à la vie relationnelle et affective
10. Projet d'école
11. Projets pédagogiques de l'année
12. Questions diverses

1. Présentation des membres du conseil d'école et résultats des élections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'école :

Lors des élections, la participation a été de :

- Marie Curie : 55,67%
- Relette : 45,98%

La directrice souhaite la bienvenue aux nouveaux parents et rappellent les prochaines dates des conseils d'école :

- Le **mardi 13 février 2024 à 18h.**
- Le **mardi 11 juin 2024 à 18h.**

Le compte-rendu du conseil d'école sera affiché devant les écoles et mis en ligne sur le site de la mairie et l'ENT One (pour les écoles de Marie Curie et Relette) et sera également envoyé par mail à chaque membre du conseil.

Le rôle du conseil d'école :

Le conseil d'école est une assemblée qui prend les décisions importantes sur l'organisation de l'établissement. Il se réunit pour voter le règlement intérieur de l'école, il adopte le projet d'école.

Le conseil est composé notamment de personnels de l'école, d'un DDEN (délégué départemental de l'Education nationale), de représentants des parents d'élèves et de conseillers municipaux.

Il donne son avis sur les questions intéressant la vie de l'école notamment sur les sujets suivants :

- Actions pédagogiques et éducatives
- Utilisation des moyens alloués à l'école
- Activités périscolaires
- Restauration scolaire
- Protection et sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire
- Respect et mise en application des valeurs et des principes de la République

2. **Les effectifs pour l'année 2023-2024** s'élèvent à **161 élèves** répartis comme ci-dessous :

- *Ecoles Marie Curie et Relette :*

CP	CP –CE1	CE1/CE2	CE2	CM1	CM1 – CM2	CM2
22	9 + 14 23	14 + 10 24	22	24	10 + 12 22	24
Total : 161						

Depuis le début de l'année scolaire, il y a eu des variations, départs, arrivées. L'effectif fluctuera probablement à nouveau au cours de l'année.

3. **Vote du règlement intérieur de l'école.**

Les membres du conseil ont pris connaissance du règlement intérieur de chaque école. Ils ont procédé au vote. A l'unanimité, les règlements ont été adoptés.

4. **Bilan financier de la coopérative scolaire de l'année 2022 / 2023 :**

	Charges	Produits	Bilan 2022-2023
Marie Curie	6 330,42€	6 264,25€	-66,17€
Relette	7 041,89 €	7 333,91 €	+ 292,02 €

La coopérative scolaire a financé de nombreux projets tels que :

- Ecole et cinéma
- Les licences USEP
- Projet chorale « Et si on chantait »

Ces projets ont été réalisés avec l'aide de la mairie pour les transports ainsi que de l'association des parents d'élèves. L'équipe pédagogique les remercie et espère leur soutien pour cette nouvelle année.

La directrice rappelle le rôle essentiel de l'APE pour le soutien des projets : financement partiel de projets, achats de jeux de cour, de séries de livres...

Les actions menées restent essentielles pour la poursuite des différents projets.

5. Charte de la laïcité :

L'école a la mission de faire partager aux élèves les valeurs de la République.

La charte est présentée aux élèves et un travail spécifique est mis en place autour de la charte.

L'école se doit de faire respecter les principes de la laïcité.

6. NEFLE : Notre Ecole Faisons-La Ensemble

L'objectif est de faire émerger dans le cadre de concertations locales des initiatives nouvelles de nature à améliorer la réussite, le bien-être des élèves et à réduire les inégalités pour « Faire notre école ensemble ».

Pour réaliser un projet, un soutien financier peut être sollicité à tout moment : il peut être ponctuel ou pluriannuel en fonction de la nature du projet.

Pour être validé, un projet doit viser à améliorer la réussite, le bien-être des élèves et/ou à réduire les inégalités scolaires. Ainsi, les projets peuvent porter sur des **thèmes variés**.

Trois grandes étapes :

- La **concertation** entre les différents acteurs de la communauté éducative
- L'**élaboration** du projet pédagogique sur la plateforme dédiée par l'équipe éducative
- La **sollicitation** du Fond d'innovation pédagogique pour financer le projet

L'équipe réfléchira au cours de l'année pour en élaborer un au cours de l'année ou pour l'année prochaine.

7. Charte Phare

Phare est un programme anti-harcèlement qui permet de doter les écoles d'un plan de prévention du harcèlement entre élèves.

La charte d'engagement a été signée par Marie Curie et Relette, à ce titre elles sont labellisées Phare 1 et s'engagent pour deux ans à mettre en place le programme.

- a) Les écoles Marie Curie et Relette participeront à la journée non au harcèlement, le 9 novembre 2023.
- b) Dix heures d'apprentissage sur le temps de l'EMC seront consacrées au harcèlement, du CP au CM2.

L'équipe enseignante bénéficiera d'une formation Phare au cours de l'année.

8. Présentation du projet « activités physiques quotidiennes »

L'APQ est un moyen de couper les périodes prolongées de sédentarité tout au long de la journée de l'enfant, avec deux objectifs principaux :

- donner le goût d'une activité physique régulière
- stimuler l'attention et les capacités cognitives

Les 30 minutes d'APQ sont placées

- Pendant la récréation
- Pendant la pause méridienne
- Pendant le temps de classe (pause active) *dans la classe ou en dehors de la classe.*
- Après la classe

Les séances ont lieu : à l'intérieur de l'école

Mode d'organisation des séances :

- Encadrées sur le temps périscolaire par agents municipaux
- En autonomie sur le temps de récréation, avec des élèves responsables « sport » après présentation des activités dans chaque classe.

Sur le temps de garderie, cette année des activités sportives sont mises en place.

Valérie Boucheron a proposé aux équipes communales de travailler autour des J.O et d'avoir des projets Communs entre les trois écoles.

Pendant le temps de récréation :

Les activités sont présentées dans chaque classe sur un temps EPS. Elles sont résumées sur des fiches lisibles, utilisables par les élèves en autonomie. Durant les récréations le responsable-élève sport de la classe propose des activités aux volontaires. Ces activités peuvent être d'ordre dynamique ou relaxant (jeu traditionnel, position yoga, percussions corporelles).

Les séances pendant le temps péri-scolaire :

Jeux collectifs ballon, jeux de raquettes, jeux d'équilibre et de coordination (échasses, cordes à sauter, élastiques, ...) sont proposés aux élèves par les agents municipaux chargés des temps péri-scolaires.

9. Education à la vie relationnelle et affective :

Cette éducation contribue à une meilleure connaissance et à un meilleur respect de soi et des autres. Le respect de l'intimité, la sienne comme celle des autres ainsi que l'acceptation des différences restent des sujets essentiels.

Chaque classe travaillera sur trois séances autour de ce thème.

L'équipe pédagogique a demandé à l'infirmière scolaire du collège de secteur d'intervenir auprès des élèves. Chaque classe bénéficiera de son intervention au cours de l'année.

<i>Intervention Mme Quériaud, infirmière scolaire</i>		
Education à la vie relationnelle et affective		
Cycle 2	13h45 à 15h	15h15 à 16h30
1^{er} groupe		
1^{ère} séance Lundi 4 décembre	Classe CP Mmes Lenoir/Pagnoux	Classe CP/CE1 Mme Menaut-Charrier
2^{ème} séance Lundi 11 décembre	Classe CP Mmes Lenoir/Pagnoux	Classe CP/CE1 Mme Menaut-Charrier
2^{ème} groupe		
1^{ère} séance Lundi 15 janvier	Classe CE1/CE2 Mme Dupeux	Classe CE2 Mme Bago
2^{ème} séance Lundi 29 janvier	Classe CE1/CE2 Mme Dupeux	Classe CE2 Mme Bago
Cycle 3		
1^{er} groupe		
1^{ère} séance Vendredi 8 mars	Classe CM1 Mme Robin	
2^{ème} séance Vendredi 22 mars	Classe CM1 Mme Robin	
2^{ème} groupe		
1^{ère} séance Jeudi 14 mars	Classe CM1/CM2 Mr Guedes	Classe CM2 Mme Julien
2^{ème} séance Jeudi 28 mars	Classe CM1/CM2 Mr Guedes	Classe CM2 Mme Julien

10. **Projet d'école :**

Commencé au cours de l'année scolaire dernière, la rédaction du projet d'école se poursuivra cette année.

Les axes ont été déterminés avec Monsieur l'Inspecteur.

Pour rappel, 3 axes structurent le projet d'école :

Axe 1 : Une école ouverte développant des liens avec les partenaires éducatifs pour conforter la confiance.

Axe 2 : Réduire les inégalités grâce à un parcours scolaire cohérent, identifiable et défini par l'équipe enseignante

Axe 3 : Vivre ensemble et devenir citoyen.

Pour **2023-2024**, les actions choisies sont les suivantes :

Pour l'axe 1 :

- Rédaction du Plan de prévention du plan pHARe prenant en compte l'objectif 1 :

Lutter contre les incivilités et le harcèlement.

Pour l'axe 2 :

- Création d'un outil de suivi du parcours et des prises en charge des élèves à besoins particuliers en réponse à l'objectif 2 :

Rendre lisible le parcours élève.

Pour l'axe 3 :

- Création d'instances de concertation mobilisant les acteurs des différents temps scolaires.

- Labellisation E3D pour éduquer au respect de l'environnement.

11. Projets pédagogiques

Projets culturels et artistiques :

- ✚ Ecole et cinéma

- ✚ Spectacle « Danse tes maux » du 18 juin 2024 au théâtre de Ruelle sur Touvre.

Projet « Danse tes maux » autour du respect de chacun, de l'acceptation des différences, du bien-être à l'école... Mylène Desport, professeur de hip-hop, interviendra à partir de mars jusqu'à juin sur sept séances par classe, à raison d'une séance tous les quinze jours.

Un spectacle sera présenté le mardi 18 juin, au théâtre de Ruelle sur Touvre.

Projets sportifs :

- ✚ Rencontres USEP : plusieurs rencontres rugby, basket-ball, hand-ball, multi activités.

En raison de l'actualité, la rencontre qui devait avoir lieu mardi 17 octobre a été reportée à une date ultérieure.

- ✚ Natation pour l'ensemble des classes sauf la classe de Mme Bago.

Les classes de Mesdames Bago, Julien, Robin et de Monsieur Guedes commenceront le cycle en décembre.

Les classes de Mesdames Lenoir et Menaut-Charrier débiteront leur cycle en mars.

Neuf séances sont prévues. Des parents, ayant l'agrément natation, accompagneront les élèves.

- ✚ Course pour le Téléthon le vendredi 8 décembre, l'après-midi à la plaine de jeux.

- ✚ Hand-ball pour les classes de Mesdames Bago, Dupeux, Julien, Robin et Monsieur Guedes. Intervention gratuite du club de Ruelle/Mornac. Le cycle se déroulera sur six séances et commencera en novembre, le lundi à Marie Curie et le mardi à Relette.

- ✚ Basket pour les classes de Mesdames Lenoir et Menaut-Charrier en janvier/février. Intervention gratuite de la fédération de Basket-ball. Six séances sont prévues en alternance : une réalisée par le coach sportif, une faite par l'enseignant. A la fin du cycle, une rencontre est prévue.

- ✚ Olympiades en fin d'année entre toutes les classes des trois écoles de Magnac-sur-Touvre.

Projets sciences et environnement :

- ✚ Participation de toutes les classes au projet « Nettoyons la nature ».

- ✚ Projet dans le cadre d'une éducation à l'environnement pour un développement durable, proposé par le Grand Angoulême :

CP/CE1 : Biodiversité avec le jardin d'Isis

CE1/CE2 : Compost avec une animation artistique

- ✚ Projet jardinage : les classes de Mesdames Bago et Menaut-Charrier s'occuperont du potager de l'école dès le retour des vacances.

Projets liaison Ecole/Collège :

- ✚ Plusieurs projets vont être mis en place avec le collège dans le cadre de la liaison CM2/6^{ème}.

- En français : projet lecture + participation à la nuit de la lecture
- En mathématiques
- En EPS : participation au cross du collège

12. Questions diverses

a) La sécurité :

Remerciement pour l'installation des alarmes incendie à l'école Marie Curie.

Dans le bâtiment cour supérieure, il manque les clés pour arrêter l'alarme. Il faudra donc s'en procurer pour que les alarmes soient opérationnellement en dehors d'un exercice.

Un premier exercice a eu lieu le vendredi 29 septembre, le matin à l'école Marie Curie et l'après-midi à l'école de Relette.

Un exercice « alerte intrusion » a eu lieu vendredi 13 octobre, le matin à Marie Curie et l'après-midi à Relette.

La veille, un travail autour du confinement avait été fait avec les élèves pour qu'ils comprennent l'objectif d'un confinement et sa mise en place : comment faire, où se placer...

Les deux exercices se sont bien déroulés.

D'autres exercices auront lieu au cours de l'année et chacun peut mesurer toute l'importance de ces exercices au vu de l'actualité récente.

b) Sécurité, suite : *Le code du portail vert de l'école Marie curie est-il bien changé régulièrement dans le cadre de la sécurité de nos enfants ?*

Les conseillères municipales prennent note de cette demande et s'informeront de la faisabilité d'un tel changement. Elles sont conscientes que le code est le même depuis des années et qu'il est connu de personnes plus présentes sur l'école d'où l'intérêt de le modifier régulièrement.

c) Stage de réussite et soutien :

Des missions complémentaires sont proposées aux enseignants volontaires.

Depuis plusieurs années, des stages de réussite (remise à niveau) ont lieu sur l'école, notamment fin août. L'objectif est de consolider les acquis, poursuivre la consolidation des apprentissages. Ces stages se déroulent sur quatre à cinq jours, à raison de 3h par jour, en groupes restreints.

Un stage aura lieu la deuxième semaine des vacances d'octobre sur l'école de Relette auprès d'un groupe d'élèves défini et sera conduit par Madame Foulatier.

D'autres missions vont être mises en place, conduites par Monsieur Guedes :

- Dispositif « Devoirs faits » en classe de 6^{ème}, un soir par semaine, le jeudi.
- Soutien aux élèves rencontrant des difficultés dans les savoirs fondamentaux à l'école primaire, un soir par semaine, le lundi, à Relette mais également à Marie Curie.

Ces dispositifs commenceront au retour des vacances d'octobre.

d) Les enfants pourraient-ils avoir le droit de manger un en-cas lors de la récréation de 10h fourni par leurs parents. En effet, certains élèves arrivent très tôt à la garderie et doivent attendre jusqu'à au moins 12h30 pour déjeuner.

L'école veille à la santé des enfants.

Il est prouvé que la collation de 10h est néfaste pour l'organisme, pouvant entraîner des problèmes de surpoids, voire d'obésité.

Les élèves qui arrivent tôt à la garderie et n'ont pas réussi à prendre un petit-déjeuner pourraient apporter une collation avant l'entrée en classe, soit jusqu'à 8h10.

e) Mon fils est dans la classe de CP-CE1 de Madame MENANT CHARRIER. Les enfants sortent en retard tous les jours et les emplois du temps des enfants, entre activité et sport sont chargés le soir.

Est-il possible de respecter les horaires de classe autant que possible pour éviter que ce soit encore plus la course pour les enfants le soir ?

Madame Menaut-Charrier explique que la sortie peut être effectivement retardée.

Les élèves de CE2 sortent en premier, ceux de CP/CE1 sortent un peu après. Un retard de cinq minutes peut être constaté.

Ce problème devrait être résolu. En effet, la porte de sortie est ouverte, à ce jour, que d'un côté car la deuxième porte est bloquée en raison de sa réfection cet été. La peinture, en séchant, a bloqué les gonds.

Madame Julien signalera à la mairie cet incident pour qu'une personne des ateliers intervienne et qu'à la rentrée les sorties s'effectuent plus facilement par l'ouverture de la double porte.

Il est rappelé que les enseignants sont à l'écoute et qu'il est possible de demander de laisser sortir son enfant à une heure précise pour ne pas être en retard à une activité extra-scolaire.

f) A Marie Curie, des parents se garent sur deux places lorsqu'ils déposent leurs enfants. Les places sont déjà restreintes donc ça ne facilite pas l'arrivée à l'école à l'heure lorsqu'il faut chercher sur plusieurs minutes une place.

Un message sera envoyé aux parents pour rappeler l'importance des valeurs du civisme pour le bien-être de tous.

Il faut noter également que certains parents s'arrêtent sur la route pour laisser leurs enfants à l'école. La sécurité est essentielle, elle sera rappelée lors du message envoyé aux familles.

Enfin, la présence du policier municipal pourrait réguler ces formes d'incivilités. Son intervention serait appréciée le matin et le soir sur quelques jours dans le mois pour ainsi rappeler aux conducteurs la conduite à tenir auprès d'une école.

Le conseil d'école s'est terminé à 19h10.

La directrice rappelle qu'elle est déchargée tous les vendredis et un lundi sur trois, dates communiquées en début d'année. Elle est donc plus disponible ces jours-là.

Le répondeur à l'école Marie Curie a été remis en fonction.

Les deux messageries des écoles sont consultées très régulièrement ainsi que l'E.N. T One.

Elle ajoute que l'équipe est à l'écoute et fait au mieux pour répondre aux demandes et besoins des parents et des élèves.

Elle remercie les membres du conseil d'école et leur donne rendez-vous au prochain conseil, le mardi 13 février, à 18h.

**La directrice
Stéphanie JULIEN**